

Un entrepreneur grenoblois lauréat du concours Créadie

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) organise, depuis dix ans maintenant, le concours national Créadie. Celui-ci met à l'honneur, notamment au moyen d'une prime financière de 1 000 €, les micro-entrepreneurs qu'elle a accompagnés et financés, leur activité et l'entrepreneuriat en France de manière générale.

Avec Créadie, l'Adie tient à mettre en exergue leur détermination à rebondir, à donner vie à leur projet et à réaffirmer que la création d'entreprise est et doit rester accessible à tous.

Créadie récompense les lau-

réats élus par un jury dans trois catégories distinctes : le prix Rebond, pour qui a fait preuve de ténacité pour lancer son activité, le prix Jeunes, pour les moins de 30 ans, le prix Vitalité des territoires, pour qui fait "bouger" son territoire.

Un ancien boxeur, reconverti dans la restauration rapide

Parmi les lauréats 2021, c'est un entrepreneur grenoblois, Mahmoud Sayadi, 58 ans, spécialisé dans la restauration rapide d'un lycée, qui a décroché le prix Rebond.

La remise des prix s'est faite au lycée professionnel et tech-

nologique Iser-Bordier, de Grenoble.

Pourquoi ce lieu ? C'est que Mahmoud Sayadi tient le point chaud de ce lycée depuis septembre. Il explique qu'il adore l'ambiance qui règne dans ce lycée et qu'il a réussi sa mission. Son point chaud, baptisé Croco-Croc, est situé au sein de l'espace détente du lycée. Il s'agit pour lui d'une reconversion car il était auparavant sportif de haut niveau en boxe anglaise. « C'est une agréable surprise et une grande fierté de recevoir ce prix aujourd'hui », s'est-il réjoui.

Tiffanie TAVELLE



Mahmoud Sayadi, lauréat du prix Rebond, dans son point chaud au lycée Iser-Bordier. Photo Le DL/Tiffanie TAVELLE